L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, [illegible] 1872. — 46me Année—Vol. [illegible]

DUFOUR & LISBET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 15 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse d'Encan [illegible] — [illegible] portion de terre dans le Deuxième District, [illegible] par les rues Toulouse, [illegible] et Gravier.

Par G. de Féris, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un lot de terre formant le coin [illegible] des rues St Philippe et St Claude, et un autre lot [illegible] îlet renfermé par les rues des Français, Champs-Élysées, Amour et Bons-Enfants.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, Nos. 44 et 47 — Vente sans réserve de hottes, [illegible], brodequins, [illegible], etc.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, [illegible] — Vente [illegible] de meubles.

Aussi par le même, à la tête du Vieux-Bassin — la goélette "Cora Snyder", avec ses agrès, etc.

Par M. Barnett, à sa salle d'encan, rue St Louis, en face de l'hôtel St-Louis—Vente régulière de meubles.

Par Vincent & Co, Nos 22 et 24 de la rue de la Douane—Linge d'été, lingerie de [illegible], chapeaux et malles.

Par Placide J. Spear, au No [illegible] du Passage de la Bourse—montres en or et en argent, bijoux, diamants, etc.

Par S. Guinault, au No 11 de la rue Casquebutles.

Par Voorhies, Andier & Co., au No [illegible] de la rue Vieille Levée, — [illegible].

[illegible]

Propriétaires [illegible] de [illegible] du public.

[illegible] aux enchères [illegible] à la Bourse d'Encan St. Louis [illegible] portion de terre [illegible] Esplanade, du Quartier et Rochebalave. [illegible] le plan à la Bourse. [illegible] le détail, voir aux annonces.

Bijouterie.—La vente de montres d'or et d'argent, d'articles de bijouterie, etc. pour clore un [illegible] de ses [illegible], ne s'étant pas terminée hier, [illegible] continuée ce matin à 10 heures et demie, par [illegible] J. Spear, encanteur, à son bureau [illegible] de la Bourse [illegible] rues Dauphine et [illegible] Nous engageons les marchands de la campagne et les [illegible] à [illegible] à la vente; les articles [illegible] d'objets [illegible] prix [illegible], la vente devant se terminer aujourd'hui [illegible] vendu.

Une goélette à vendre.—Ce matin, à 10 heures, [illegible] tête du Vieux Bassin R. M. & R. J. Montgomery vendront la goélette "Cora Snyder" avec tous ses agrès et apparaux. Aussi, au [illegible] et à la même heure, [illegible].

Mort du général D. W. Adams.

Le général Daniel W. Adams est mort [illegible] avant-hier après-midi, d'apoplexie ou d'une insolation, en préparant un mémoire qu'il devait soumettre à l'une des cours. Personne ne prévoyait sa mort prématurée, car il semblait jouir d'une parfaite santé. Aussi, la communauté a-t-elle appris, avec autant d'étonnement que de douleur, la perte d'un des hommes qu'elle aimait et estimait le plus.

Né en Virginie, il fut d'abord membre du barreau du Mississippi, puis vint s'établir dans notre ville, où il exerçait sa profession lorsque la guerre éclata. Le gouverneur Moore, qui le connaissait et avait pu apprécier, le jugea digne de faire partie des citoyens éminents dont se composa le conseil de direction militaire, nommé par la Législature de la Louisiane. Les circonstances exigeant la présence, sur les champs de bataille, de tous ceux qui pouvaient y représenter l'État, le général Adams accepta le poste de lieutenant-colonel du premier régiment d'infanterie de Louisiane,—corps dont il devint colonel, jusqu'à ce que les blessures obligèrent le colonel Gladden à se retirer de l'armée. Promu conséquemment au grade de général de brigade, il servit héroïquement au Sud, à l'Est et à l'Ouest de la Confédération, sous Johnston, Bragg, Beauregard et Hood, sans ce qu'il croyait juste, à laquelle il a sacrifié une belle position et qu'il n'a jamais cessé de croire digne de tout son [illegible].

C'était un homme d'une incorruptible intégrité et d'une honnêteté que nul ne [illegible] en doute. En politique il était toujours franc et sans peur. Le nouveau parti libéral qu'il soutenait de tout sa [illegible] influence, et auquel il prêtait l'appui de son talent et de sa popularité, perd en lui son partisan le plus ferme, son défenseur le plus ardent. Quelle qu'ait été l'opinion d'un grand nombre de ses concitoyens et de ses anciens compagnons d'armes sur l'opportunité de son adhésion à la nouvelle organisation, aucun d'eux n'a mis en doute, un seul instant, la pureté de ses intentions; il n'est venu à l'idée d'aucun d'eux que le soldat qui avait si vaillamment combattu pour la Louisiane pût ne pas souhaiter sa délivrance et sa prospérité.

Une Lettre de M. Warmoth.

Depuis quelque temps, M. Warmoth devient prodigue de son style épistolaire. Il est presqu'autant de lettres que Victor Hugo, mais il les écrit plus longues. Sa dernière production est une lettre adressée par lui à son compère H. J. Campbell, dans laquelle il décline toute candidature qui pourraient lui offrir les deux Conventions républicaines qui vont se réunir à Bâton Rouge, le 19 courant. Ayant la certitude que sa candidature n'a aucune chance de réussir à Bâton Rouge, le gouverneur montre un désintéressement rare. Le gouverneur déclare qu'il se vouera [illegible] au service du parti républicain libéral et des alliés qui pourront agir avec lui et il ajoute, avec une assurance qui a fait rire son compère et son complice Campbell: "et je pense que vous me connaissez trop bien pour supposer qu'aucune idée d'avantage personnel, aucune tentation offerte à l'ambition ne pourraient ébranler dans mon dessein de m'opposer de toute la vigueur de ma nature, au [illegible] avec lequel vous êtes sur le point de vous allier (le parti de Grant), etc."

Le Discours du Duc d'Aumale.

Le duc d'Aumale a prononcé, dans la discussion de la loi sur la réorganisation de l'armée, un discours que nous reproduisons plus loin dans le compte-rendu de l'Assemblée. Quelques journaux français prétendent voir dans ce discours un manifeste de prétendant, nous y avons cependant, vainement cherché l'expression des aspirations politiques du duc. Le seul passage qui ait quelque signification est celui où il est fait allusion au drapeau de la France. Le duc d'Aumale veut qu'il ne soit rien retranché, c'est-à-dire que le drapeau n'est pas du goût de la Gazette de France qui voit dans cette indépendance de langage de la part d'un prince, un manque de respect envers le chef des Bourbons, qui a exprimé sa préférence pour le drapeau blanc. Le passage suivant de la Gazette indiquera dans quel monde de rêveries et d'illusions vit le parti légitimiste en France:

"Si le duc d'Aumale est Prince avant d'être général, il n'est-même devenu lieutenant général aussi promptement que parce qu'il était Prince.

"Comme Prince, il a des devoirs rigoureux à remplir envers le Chef de la Maison de France, et ce serait un grand malheur s'il ne comprenait pas cela que c'est en montant un respect absolu pour tous ses devoirs qu'il peut donner à l'armée, au soldat l'exemple de cette obéissance [illegible] qui est, pour tous, le gage de la discipline, la raison de l'autorité."

Nous ne savons si le duc d'Aumale a [illegible] réellement l'intention de faire un manifeste, mais, à coup sûr, le manifeste a été peu éclatant. Le discours est médiocre [illegible] et on sent tellement dans [illegible] drapeau [illegible] l'avance, que l'impression [illegible] lecture du [illegible] pour s'empêcher de penser que le duc d'Aumale n'est pas un prétendant redoutable. Si jamais il arrive au [illegible] il faudra qu'il y soit porté par [illegible] comme un pis-aller.

[illegible]—M. D. L. Bazlett & Co. [illegible] de recevoir [illegible] en sacs, [illegible] millions de capsules françaises.

Une machine "[illegible]" [illegible] à coudre, à peine [illegible] se vend au No [illegible], de la rue du Canal [illegible].

PAR LE TÉLÉGRAPHE

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 14—Une dépêche de Bagdad dit que le steamer de la malle royale a été attaqué à Bassorah par des pirates, qui ont tué et blessé plusieurs personnes à bord et ont enlevé 45,000 roupies.

Londres, 14—My Eye a ouvert un asile pour les filles abandonnées à Peckham, d'où un certain nombre seront envoyées au Canada.

Londres, 14—A la Chambre des Communes, cette après-midi, M. Gregory a donné avis qu'il interpellerait le gouvernement sur l'effet que l'ajournement de la commission arbitrale aura sur le règlement des questions de frontières et de pêcheries et sur l'emprunt canadien.

M. Gladstone a répondu que les documents concernant les négociations récentes avec les Etats-Unis contiendraient tout excepté la déclaration de Sir Stafford Northcote, relative à la responsabilité des commissaires britanniques.

Madrid, 14—Le nouveau ministère réorganisera la milice du royaume. Les Cortès seront bientôt prorogées et ensuite dissoutes.

Madrid, 14—Un nouveau cabinet a été formé par les efforts réunis du général Cordoba et du Señor Zorilla, comme suit: Don Ruiz Zorilla, président du conseil; le lieutenant général Fernandez de Cordoba, ministre de la guerre (par intérim); J. M. Beranger, ministre de la marine; Señor Gomez, ministre des finances; Señor Echegaray, ministre des travaux publics; [illegible] ministre [illegible] justice et de [illegible].

Ils ont prêté serment d'office hier soir. On rapporte que leur première mesure sera la nomination du gén. Balhomer Espartero généralissime de l'armée du Nord. Don Ruiz Zorilla avait été nommé tout d'abord ministre de l'intérieur; le señor Rios ministre de la justice, señor Becerra aux travaux publics et señor Martos aux affaires étrangères seulement. Mais le Cabinet a été définitivement constitué comme nous le disons plus haut.

Londres, 14—Des avis de Zanzibar disent que M. Stanley y était arrivé et qu'il y avait laissé le Dr. Livingstone bien portant.

Londres, 14—A une interpellation adressée par M. Horseman au gouvernement, M. Gladstone a répondu qu'il aurait fallu donner avis de la question et qu'il ne fera pas de réponse complète avant que cette notice ait été donnée, mais il peut dire qu'aucune communication n'a été échangée entre les commissaires et le gouvernement de Sa Majesté, établissant l'exclusion des réclamations indirectes sur une entente quelconque.

M. Corrance demande si le gouvernement a l'intention de continuer l'arbitrage sur des affaires qui n'ont aucun rapport avec les réclamations de l'Alabama, telles que l'incursion des Feniens, les pêcheries ou les affaires canadiennes. M. Corrance critique le gouvernement et l'accuse de négliger le Canada et d'essayer de forcer leur assentiment au traité de Washington.

M. Gladstone proteste contre cette assertion. Il dit que les réponses ont été mal comprises. Il dit que l'ajournement du Bureau arbitral n'affectera pas le traité, mais que le rejet d'une de ses clauses pourrait le faire. Quand une des roues d'une voiture manque, tout manque.

M. Gladstone, à d'autres questions, répond que tous les papiers seront soumis à la Chambre, ce soir.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 14 juin—Le rapport du département de l'Agriculture, qui sera publié dans les premiers jours de la semaine prochaine, fera voir une augmentation dans le nombre d'arpents cultivés pour le coton. On n'a pas encore fait les calculs pour trouver la quantité probable de la récolte.

La commission des Patentes rendra sa décision demain dans la fameuse affaire de tabac Durham.

La décision portera que si l'affaire pouvait être décidée par un jugement de priorité, elle serait adjugée à Armistead, mais tel n'est pas le cas; les mots "tabac Durham pour l'usage des fumeurs" ne constituent pas une marque de commerce légale, et pour cette raison cette marque ne peut être enregistrée. Ni les titres de Blackwell ni ceux d'Armistead ne peuvent être enregistrés, et le Bureau a fait une erreur en accordant un certificat d'enregistrement à Blackwell. Les rapports du Bureau des signaux et du temps, bureau qui avait été établi dans le début que pour le bénéfice du commerce, ont rendu de si grands services aux intérêts agricoles du pays, que le Congrès a autorisé le Département de la Guerre à [illegible] et à pourvoir aux intérêts du pays par la collection de tous les rapports venant de différents points de l'intérieur.

Washington, 14—Le capitaine du côtre du Revenu "Northerner" a remis au département du Trésor son rapport concernant la chasse qu'il a faite au prétendu flibustier cubain Fannie. D'autres rapports des officiers de la Douane ne contiennent aucune preuve d'intentions flibustières, mais il paraît qu'on l'igeait propre d'avoir [illegible]. Conséquence, dans la nuit du 7 juin, le Northerner, signalant le Fannie, le poursuivit pendant quelque temps et trouva seulement un tug dans son sillage. Sur ce tug on remarquait un voyant à la solde du consul d'Espagne à New-York. Le tug était nanti de documents en espagnol qui devaient le protéger contre les bâtiments de guerre espagnols, s'il était arrêté par eux.

Dans la soirée du 7 le tug fut obligé de chercher un abri. Le Northerner continuant la chasse éteignit ses lumières et le Fannie en ayant fait autant, on le perdit de vue. Il était alors à 75 milles Sud-Est du cap Henry et à 35 milles environ de la terre la plus proche. Le Northerner croisa toute la nuit, mais ne voyant pas signe du Fannie le matin, il retourna à la forteresse Monroe.

Washington, 14—Le Chronicle publie ce matin ce qui passe pour être une nouvelle authentique du départ de New York, mercredi dernier, du général Ryan, le flibustier, avec 100 hommes choisis, 3,000 fusils Remington se chargeant par la culasse, 2,000 fusils Enfield, 500 carabines Winchester, 2,000 revolvers de marine de Colt et deux millions de cartouches. L'histoire dit qu'il s'est embarqué sur le steamer Fannie et qu'il a été rejoint par deux autres steamers portant 1260 hommes armés et équipés. Le général Ryan restera sur la côte cubaine. Il compte avoir, dans les 48 heures, rallié 1000 Cubains sous son drapeau, et tout prêts à se battre et cela est nécessaire pour pratiquer le débarquement des hommes venus par les deux steamers. Les autorités officielles de New York refusent crédit à cette histoire; et ne croient pas qu'il y ait sur pied aucune expédition de flibustiers cubains.

NOUVELLES DIVERSES.

Pittsburg, 14—La verrerie de Bigley & Co. a été détruite par le feu.

Philadelphie, 14—Quatorze hommes ont été enterrés sous les ruines du nouveau fourneau [illegible] & Co à [illegible] hier. Six ont été tués; cinq ont été sérieusement et trois autres légèrement blessés. La chute a été causée, dit-on, par la pression des cendres sur un côté de l'arche.

New York, 14 — Arrivés, les steamers Moro Castle et Georgia.

New York, 14—Un correspondant du Herald rapporte qu'il a eu une entrevue avec le président Grant, qui lui a dit qu'on avait demandé au gouvernement espagnol la mise en liberté du Dr. Howard, et qu'il pensait que cette demande serait accordée.

Ayant été interrogé au sujet de la question présidentielle, il a dit qu'il pensait que les chances de la nomination de Greeley à Baltimore étaient [illegible] entre, et que ses chances [illegible] convention. [illegible] Greeley se retirerait de la campagne si un ticket démocratique était choisi. Il espérait que Greeley serait [illegible] par la convention de Baltimore, de façon à [illegible] une bonne fois l'ennemi [illegible] parti uni à combattre. Le Président a ajouté à la fin de cette entrevue, qu'il ne savait pas quelles mesures prendrait le cabinet dans le cas d'un refus de l'Espagne de mettre en liberté le docteur Howard.

Baltimore, 14 juin—Une dépêche [illegible] de Havre-de-Grâce dit qu'au dépôt du train de Baltimore, hier soir vers [illegible] heures, un homme a été tué ou [illegible] par une des roues des chars. D'après des papiers trouvés sur lui, on suppose que c'est un rapporteur de quelque journal du nom de William Chilton ou Douglas, arrivé dernièrement de Charleston, [illegible].

Buffalo, N. Y., 14—Une grande quantité de quarts est arrivée hier de [illegible] Bay, Lac Supérieur. Des [illegible] ont été embarqués aujourd'hui pour la monnaie à Philadelphie.

Terre Haute, Ind., 14—Le [illegible] contiendra demain un article [illegible] Voorhees ait été battu comme [illegible] de district à la Convention de Bloom. Il a refusé d'être porté, mais [illegible] sixième district ont décidé [illegible] de le présenter comme [illegible] de l'État. Cela est fait [illegible] et sans son consentement.

New Y[illegible] femme [illegible] Emil Andrea, [illegible] de se, était, à ce qu'il paraît, [illegible] en infidélité. Il lui présenta un [illegible] de séparation à signer, leurs [illegible] étant présents, mais elle [illegible] fer. Il la poursuivit et l'atteignit au coin de la 13e Avenue et de la 13me Rue, [illegible] la frappa [illegible] oreille, [illegible]. Il [illegible] regrette pas son acte, mais [illegible] envoyer son enfant en France. La [illegible] d'un coup de pistolet tiré par le prisonnier. Andrea a été envoyé en prison.

New-York, 14—On a reçu à Washington les instructions données par le gouvernement [illegible] Etats-Unis et l'Angleterre [illegible].

Ces instructions ont été dictées par l'esprit de Stanley [illegible] que la Grande-Bretagne a montré dans toute cette affaire.

New York, 14 — Le steamer Rhein, avec [illegible] et les [illegible] allemands, n'était pas encore arrivé à 3 heures. Un grand meeting de citoyens allemands et américains a été tenu à l'Hôtel de Bush hier soir. On y voyait les représentants de plusieurs sociétés allemandes de chant de cette ville.

Il a été décidé que les bandes seraient [illegible] quand le steamer arriverait et qu'elles feraient aux musiciens une réception. Un banquet leur sera donné à l'hôtel Bush ce-ci demain au [illegible] qu'un train qui sera tenu prêt pour les conduire à Boston.

Le comité général démocratique de Jefferson à Brooklyn, a passé des résolutions favorables au ticket régulièrement [illegible].

Un délégué [illegible] de Boston rapporte [illegible] grève le 1er juillet. On dit ce [illegible] que des comités sont partis d'ici pour Boston, Hartford, Providence et toutes les autres villes de l'Est, aussi bien que pour Baltimore et Philadelphie, afin d'organiser les grèves parmi les ouvriers fabricants de pianos et autres artisans. Ils pensent que pour faire réussir les grèves ici, il faut en organiser dans toutes les autres parties du pays.

New York, 14—On rapporte que le Grand Jury a décidé d'accusation un des meneurs de l'affaire des huit heures. Trois [illegible] et trois travailleurs, tous en grève, ont été arrêtés pour avoir menacé de violence les ouvriers qui refusent de se joindre à eux. Les sept nouvelles ouvriers des ouvriers de Steinway sont repris leurs travaux. Soixante tout au plus sont encore en grève.

On dit que les ouvriers [illegible] grévistes ont tenu un meeting secret dans la salle de la digue des 8 heures, cette après-midi, et qu'ils ont voté pour se réunir [illegible] et [illegible] des organisations. Une indiscrétion d'un de leurs hommes ayant donné l'éveil, la police se trouvera au lieu indiqué pour empêcher toute démonstration.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 14—Arrivée et partie pour Pensacola, la barque Mary, en 3 jours de Galveston.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Paris, 14—Rentes 56 francs.

Liverpool, 14 au soir—Coton calme à la clôture. Vendu 12,000 balles. Uplands, 11 3/8 à 1/2. Orleans 11 3/4.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 14 — Coton calme. Vendu 1140 balles. Midd. 24 1/4.

New-York, 14—Argent facile de 4 à 6 sur demande. Sterling 109 5/8 à 109 3/4. Or, plat à 113 3/4 et 7/8. Gouvernements mixtes.

New-York, 14—Café ferme. Rio 16 à 19 1/4. Sucre ferme, de 8 5/8 à 9. Muscovado 8 1/4 à 9. Mélasse plus facile. Muscovado de 31 à 37.

Memphis, 14—Coton calme mais ferme. Low Mid. 24. Stock 6646.

Savannah, 14—Coton calme. Middling 24. Stock 4,583.

Charleston, 14—Coton plat. Midd. 25. Stock 9,113.

Mobile, 14—Coton plus facile. Midd. 24 3/4. Stock 3,158.

Dépêches d'hier matin.

Madrid, 14 juin — Les Cortès se sont ajournées.

La crise ministérielle continue.

Le nouveau cabinet a été complété sous la présidence de Don Ruiz Sorrilla.

Milwaukie, Wisconsin, 14 juin. — La Convention Démocratique d'État a adopté des résolutions endossant le programme et les candidats de Cincinnati.

Concord, New Hampshire, 14 juin — Le caucus républicain a nommé Bainbridge Wadleigh pour la place de gouverneur au premier ballottage. Wadleigh est un avocat de talent, âgé de 41 ans.

New York, 14 juin—Le club de la Ligue de l'Union a endossé unanimement les candidats de la Convention de Philadelphie.

Washington, 14 juin. — Tout porte à croire ici, d'après des avis spéciaux et des données semi-officielles, que le traité de Washington a échoué.

Long Branch, 14 juin. — Le président [illegible] mardi pour assister à une réunion du cabinet; de là il ira à Boston pour la réunion des administrateurs de l'Institut Peabody; il visitera ensuite le Jubilé de la Paix, le 25, et s'en retournera à Long Branch.

New York, 14 juin—Le chemin de fer de l'Érié a commandé un procès contre Jay Gould, pour la somme de [illegible]. On dit que ce procès sera suivi de quarante autres.

Quinze mille travailleurs sur fer et métaux sont entrés en grève hier. Ils réclament les huit heures de travail et une augmentation de 20 pour cent sur l'ouvrage fait aux pièces. C'est la grève la plus formidable qu'on ait encore faite. Ils sont bien organisés et ont des fonds.

Les charrons et les forgerons sont aussi en grève.

Il y a eu hier six personnes atteintes de coups de soleil.

Posnie C. Claflin a été élu, hier soir, colonel du 85e régiment de couleur. Le premier ballottage a donné 198 votes pour Mme Claflin et 59 pour divers candidats. Il y a eu la plus grande excitation quand le résultat a été connu, mais à la fin le vote a été fait unanime.

La police garde plusieurs entrepôts de machines de chemin de fer que les grévistes ont menacé de détruire.

Philadelphie, 14 juin. — Un grand meeting de travailleurs a été tenu hier soir. Presque toutes les branches de l'industrie étaient représentées. Le meeting a résolu de former une ligue pour les huit heures.

CHRONIQUE LOCALE.

Joséphine Ray.—Cette illustre dame, en compagnie avec un petit enfant blanc, est arrivée ici hier matin sous la garde de l'officier Smith. Elle a été absente pendant cinq semaines, ayant été condamnée pour assaut et batterie sur un enfant à une amende de $1000 et à un an de prison, et, à défaut de payement de l'amende, à un an de prison de plus. Elle avait appelé de ce jugement, et, dans l'intervalle, ayant mille confiance dans la Cour Suprême, elle et faux bon à sa caution et décampa avec Peter Felix et une autre belle de ses amies.

Felix fut arrêté à Vicksburg comme un caractère dangereux et suspect, et fut retenu jusqu'à ce qu'une réquisition fût envoyée pour l'extradition de Joséphine. Le moment venu, on se compta, et l'on vit alors que la seconde héroïne manquait, en sorte que Joséphine est revenue seule avec Félix. Ils sont maintenant tous deux dans la prison de paroisse.

Voleur de Chevaux.—L'officier Long a arrêté hier, à Bonnet-Carré, un jeune garçon nommé John Frank, ayant en sa possession un cheval supposé avoir été volé, et appartenant à un nommé Jacob Volker.

Il a aussi arrêté avant hier, dans la nuit, rue Lahzel, 6me district, un nommé C. Hammond, accusé d'avoir volé le dit cheval. Tous deux ont été écroués dans la prison de Carrollton.

Vol à Gretna.—Dans la matinée du 19, sur les 3 heures, des voleurs inconnus ont forcé les portes du café de Mme Miller, rue Lafayette, à Gretna, mais effrayés par les cris de la maîtresse, ils ont décampé au plus vite en n'emportant qu'une livre de tabac et un livre de compte, mais en laissant des outils qui valaient davantage. En sorte que ces voleurs sont volés.

Expert.—Thos. Wilson, qui avait été condamné sur l'accusation d'être entré [illegible] dans le [illegible] M. [illegible] au coin des rues [illegible] et [illegible] [illegible] à la caution que lui avait fournie A. Rochereau, homme de police, vient d'être arrêté par ce dernier à Brashear City et ramené dans la prison de la ville.

Affaire du sénateur Lorenzo D. Jenks.—L'affaire de ce sénateur, accusé d'avoir détourné $675 des sommes reçues par lui comme percepteur de taxes d'État, par le collecteur de Feliciana, s'est terminée par l'acquittement de l'accusé.

FAITS DIVERS.

Les cariages qui, depuis le commencement du printemps, "la saison où tout aimant pullule dans le monde," a dit la Fontaine, sont extrêmement nombreux. [illegible]

[illegible]

Quelle tête faisait celui-ci pendant que [illegible]

[illegible]

SOUSCRIPTION NATIONALE DES FEMMES FRANÇAISES DE LA LOUISIANE

Pour concourir à la libération des départements [illegible].

Sommes recueillies par l'Abeille du 10 au 15 juin [illegible].

Léon McCarthy, [illegible]	[illegible]
François Grandé, [illegible]	[illegible]
Louis Laforest, [illegible]	[illegible]
Liste de [illegible]	[illegible]
Total	[illegible]
Listes précédentes	[illegible]
Total des listes de l'Abeille	[illegible]

Voici la liste détaillée de Pont Breaux et la lettre qui l'accompagnait:

Pont-Breaux, le 10 juin 1872.

MM. Dufour et Lamat, de l'Abeille.

Messieurs,

Vous trouverez ci-joint un mandat de [illegible] piastres, payable à l'ordre de M. Petit Lévy, [illegible] de l'Abeille de la Nlle-Orléans. Cette somme est le produit d'une souscription ouverte au Pont-Breaux (Lafay.) [illegible] de contribuer à l'œuvre de la libération de notre malheureuse [illegible] patrie.

En m'empressant de vous envoyer cette modique offrande, tout en regrettant qu'elle ne soit pas plus considérable, je [illegible] les noms de quelques-uns des [illegible] pour [illegible] de cette liste.

Voici les noms des souscripteurs de Pont-Breaux:

Delalis (Omer L.)	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] la Dauby	[illegible]
Gouvi (Joseph)	1 00
Fournier (Pierre)	5 00
Thevenet (Philippe)	5 00
Dol (Jean)	5 00
Pledha (V.)	5 00
Dubernard (J. J.)	5 00
Berthelin (J.), prêtre	5 00
Boudier (Georges)	5 00
Thevenot (Pierre)	1 00
Juliette (Odile)	1 50
Dr. Collette, de la Paroisse St. Landry	[illegible]
Delalis (Louis)	[illegible]
Gouvi (J. Bte)	[illegible]
Total	[illegible]

Veuillez, mon cher Monsieur, après vous être donné la peine de collecter cette somme de cinquante piastres, la faire parvenir à sa destination.

Par ordre de
O. L. Delalis, présidt. du Comité,
J. Dauby, trésorier,

dont je vous prie d'agréer les sincères salutations.

Sommes encaissées par la Trésorier.

Liste de MM. A. Rochereau & Co.	
E. Naples	$ 20 00
Reçu de l'Abeille du 7 juin à ce jour	57 52
Montant des listes précédentes	[illegible]
Total général de ce jour	[illegible]

M. J. B. Séguin, qui remplit les fonctions de trésorier du comité, depuis le départ de M. E. Merilh, nous informe qu'un second envoi, — dix mille francs, a été fait avant-hier, ce qui porte à cent dix mille francs les sommes remises en France par le comité pour la libération du territoire français.

Bazar de St. Martinville. — Nous sommes priés d'annoncer que l'ouverture du Bazar organisé par des dames de la paroisse St. Martin, à St. Martinville, au profit de l'Institut des Jeunes Demoiselles de St. Martinville, dirigé par madame de St. Laurent, est renvoyée au 7 juillet prochain. Le Bazar sera ouvert du sept au dix juillet inclusivement et rien n'a été négligé pour donner de l'éclat aux fêtes et représentations qui auront lieu à cette occasion. Nous appelons l'attention sur les renseignements donnés à ce sujet par l'annonce insérée dans nos colonnes.

Quelque chose de positif.—M. Michel Lion ne s'adresse pas aux passions politiques, il s'adresse au gros bon sens des acheteurs [illegible] ne s'occupe que du bon et le bon marché. Cela est tout positif et il sollicite l'examen de son assortiment considérable de paletots et autres vêtements confectionnés. Une visite au magasin des cent mille paletots, 197 et 199, sur la Levée, en face le marché français convaincra les plus incrédules.

FRANCE.

Assemblée Nationale.

Séance du 28 mai 1872.

RÉORGANISATION MILITAIRE.

La parole est à M. le colonel Denfert-Rochereau.

L'Assemblée est très agitée. Le silence demande près d'un quart d'heure avant de pouvoir être établi effectivement.

M. le colonel Denfert-Rochereau.—Messieurs, le service rapporteur de la commission, M. [illegible], a fait précéder la loi de l'exposé des lois qui ont précédé le projet actuel. En 1808, le recrutement portait sur tout le contingent. En 1818, le recrutement fut restreint à un contingent déterminé. Le système de 1818 a été continué en 1832. Vient ensuite le système actuel. Tous les systèmes ont eu pour but de résoudre l'instruction militaire avant d'arriver aux réserves. Tous ont manqué le but. C'est à quoi je pense pourvoir par l'amendement ou le contre-projet que j'ai présenté.

M. le colonel Denfert examine d'abord les différentes catégories établies dans la loi, et qui sont au nombre de six. Il y a la catégorie d'un an de service, puis celle de deux ans de service, qui se divise elle-même en deux catégories: un examen d'abord, puis à la fin de la seconde année le renvoi dans la réserve sans examen bien sérieux. La première année contient la seconde ne demande pas un examen d'instruction bien complète. Pas plus après le premier examen qu'après la seconde année, il n'y a instruction suffisante. Les volontaires d'un an qui, à la fin de la première année, sont renvoyés dans leurs foyers, ne sont pas plus instruits véritablement que les autres. Les autres catégories ne sont pas plus sérieuses, militairement parlant.

M. le colonel Denfert-Rochereau continue, au milieu du bruit des conversations particulières, la critique du projet de la commission. Cinq ans de suite sont de trop pour l'instruction militaire, et le système de la commission dans les différentes catégories de service militaire ne vise réellement pas à une instruction suffisante.

Il trouve que la commission ne favorise pas assez la continuation du service des vieux soldats dans l'armée active.

Le rapport de la commission donne comme une prime, une récompense, le retour dans les foyers. On n'aura ainsi que des officiers de parade, de bonne présentation, mais non de bonne figure à l'ennemi.

M. le colonel Denfert s'élève ensuite contre ce que dit la commission de l'obéissance passive, et la faisant reposer sur un système de coërcition tels par des mains de fer, mais en oubliant qu'il doit avant tout obéissance aux lois.

M. le colonel Ducrot.—Cette exigence est pour le bien du service et de l'obéissance aux règlements militaires.

M. le colonel Denfert.—Sans doute, on a mis trop souvent de côté le bien du service et les règlements militaires. Et si l'armée a perdu la discipline, c'est parce qu'on a trop oublié dans les régions supérieures l'obéissance aux lois.

Plusieurs Voix.—Assez! Assez!

M. le colonel Denfert.—On ne se souviendra pas assez que les troupes qui se conduisaient ont été les seules qui ont résisté jusqu'au bout (Bravos à gauche) et qu'il est leur a été rien demandé de contraire aux lois. (Vifs applaudissements à gauche.)

Est-ce que l'obéissance aux lois a été observée au 18 brumaire an VIII, le 20 mars 1815 et le 2 décembre 1851? (Très bien! très bien! à gauche.)

Le général Trochu n'a-t-il pas lui-même déclaré quel était le vice de l'empire?

M. Dahirel.—Le général Trochu n'a rien dit de semblable.

M. le colonel Denfert-Rochereau. — Le général n'a-t-il pas dit que pour réprimer notre empire, il fait décimer ses troupes? N'est-ce pas là l'obéissance passive? [illegible]

[illegible]

M. le colonel Denfert n'est pas partisan de l'obéissance, mais il veut qu'elle se combine avec l'initiative individuelle. Ce n'est pas par l'initiative [illegible] qu'on [illegible] fait qu'il s'en a [illegible].

[illegible] Voix à gauche.

M. le colonel Denfert-Rochereau.—Ce que je dis a eu sa gloire et cette obéissance passive [illegible]

[illegible]

Bien que les institutions militaires [illegible] un ensemble, on [illegible] tous les [illegible] à la [illegible] mentale, à laquelle je ne [illegible] tient essentiellement à la question crédible. C'est la question de la défense. Il n'y en a [illegible] troupes. On vous a dit [illegible] conseil supérieur de [illegible] avait proposé 3 ans de service. Parce que je l'ignorais. Mais ce que je ne connais pas, c'est que les anciens généraux qui avaient servi sous l'Empire étaient tous partisans du contingent [illegible] service long que du contingent fort avec le service court. Le général d'Aurelles a [illegible] la Chambre des pairs, demandé qu'il fallait un contingent de 80,000 hommes avec 8 ans de service actif à [illegible] des vieux et d'autres préféraient 5 ans de service, et cela, unique raison que c'était la loi d'avant la Révolution.

Il faut toujours, revenir à ce que le rapport entre la durée et le contingent. L'éminent rapporteur a fait à cet égard des calculs qui me [illegible], et il arrive à cette conclusion qu'il faut avoir dans le service actif quatre classes intégrales et une classe libre, les dépôts, ce qui donne cinq ans de service. On a donc divisé le contingent en deux portions, l'une qui est [illegible] position du ministre [illegible], l'autre qui ne reste qu'un an ou même six mois sous les drapeaux. C'est bien court; mais cette [illegible] de détails que je crois à la réserve qu'il faut s'en remettre à des conventions législatives ou à l'initiative du pouvoir exécutif pour régler les moyens d'[illegible] qui sera nécessaire par la suite.

La même observation s'applique à ce qu'on vous propose pour les conditions de fondations d'un an. [illegible] rait devenir favorable [illegible] raisons et l'organisation des cadres [illegible] que l'engage [illegible] (Très bien! très bien!)

Il y a différentes observations sur lesquelles j'aurais à faire des observations: les unes que je regrette, les autres que je voudrais voir modifier. Mais il faut dans certains cas faire bon marché de ses opinions personnelles et suivre l'exemple qui nous est venu [illegible] (Très bien! très bien!)

Il y a cependant une question sur laquelle j'appelle votre attention, et qui me paraît peu équitable, humaine et peu militaire, c'est la [illegible] qu'on veut prendre à l'égard des hommes qui se doivent ni libre et [illegible]. Elles sont injustes; car il me semble inique de frapper l'adulte (Très bien! très bien!) pour la négligence dont l'enfant a été victime. Elles sont peu équitables, car l'homme qui est dans cet état est atteint d'une incapacité pour que la loi n'y pense rien. Illogiques, car l'homme est soldat. [illegible] l'engagement à 18 ans est pris par la loi à 20 ans.

Mais ce n'est pas tout: s'il n'a pu apprendre à lire et à écrire [illegible] vous lui infligerez une pénalité, et quelle pénalité! Vous le rejetez un an de plus au service. Je vois là un principe funeste. Il y avait jadis une peine inscrite dans nos codes: on était privé de l'honneur de servir dans l'armée française.

Eh bien! je ne comprends pas qu'on renverse la proposition. (Vive approbation.) et qu'on inflige comme une peine l'honneur de servir sous le drapeau de la France, le drapeau chéri (Très bien! très bien!) auquel tous les Français de toute opinion se sont ralliés pendant la guerre, quand les citoyens ont entouré quand on était menacé, ce drapeau qui a été [illegible] un emblème de guerre civile (Très bien! très bien!); ce drapeau qui avait été si longtemps le drapeau de la victoire, et qui est resté comme le symbole de la concorde et de l'union. (Mouvement.)

En voyant cette loi, en [illegible] ces dispositions principales, nous sommes une [illegible] en [illegible] très [illegible] faits à la défense du pays, nous accomplirons un acte de patriotisme sensé, de patriotisme de bien et [illegible] qui [illegible] avec les sentiments libéraux et conservateurs qui animent cette Assemblée.

Nous prouverons que, dans les questions nationales, l'esprit de concorde [illegible] les nuances, [illegible] et [illegible] nous [illegible] dans d'autres questions. (Très bien! très bien!)

Une loi de recrutement ne peut avoir d'effet immédiat. Il faut beaucoup de temps pour en développer les conséquences. Donc, en discutant et en votant cette loi, vous prouverez votre volonté d'accomplir patiemment et [illegible] l'œuvre de [illegible] à laquelle vous [illegible] à Bordeaux. Et quand vous aborderez les lois d'organisation, on que le pouvoir exécutif prendra les mesures qui sont la conséquence de la loi, vous aurez bien marqué le caractère, que personne, ni en France, ni en Europe, ne se trompera sur vos intentions. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

PAS DE POLITIQUE!
PAS DE FINESSE!
AUX CENT MILLE PALETOTS
DU POSITIF!
DU BON MARCHÉ!
Voilà notre Programme.
TOUT LE MONDE LE [illegible].

MICHEL LION

[illegible] les prix [illegible] AUX CENT MILLE PALETOTS [illegible] en face du Marché Français [illegible]

[illegible]

M. LION, Gérant.

Consulat de France.

Les Alsaciens et Lorrains, originaires des territoires cédés à l'Allemagne [illegible] qui ont déclaré vouloir conserver la nationalité française [illegible] DÉCLARATION D'OPTION. [illegible]

Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1872. Le Consul de France, [illegible] FAUCONNET.

SOURCES DE GRAYSON, (COMTÉ CARTER, KENTUCKY.)

L'hôtel sera ouvert le 1er juin. [illegible]

[illegible]

AVIS.

Ayant [illegible] de la société [illegible] E. HACKER & Co. [illegible] Nouvelle-Orléans, 7 juin 1872. Vve A. HACKER.

JOS. BRANDNER

Le soussigné désire faire savoir à ses amis et au public [illegible] [illegible] P. BRANDNER.

Cognac, Cognac, Cognac.

En dépôt [illegible] Cognac [illegible]
Cognac Otard Dupuy & Co.
[illegible]
BRANDAU & GARAUD. [illegible]

Eau-de-Vie Cognac.

CANARD & COGNAC. No 36 Magasin Street, NEW-YORK. Seuls Agents de MM. OTARD DUPUY & CO. [illegible] EAU-DE-VIE OTARD DUPUY & CO. [illegible] M. WASHINGTON MARION, au No [illegible] de la rue Gravier.

SOURCES DE BLADON.

Ces célèbres SOURCES [illegible] BEAU CORPS DE MUSICIENS [illegible] SALLE DE BILLARD [illegible] JEU DE QUILLES [illegible]

[illegible] AUGUSTE [illegible] & CO. Propriétaires.

Pour Bordeaux.

Le trois-mâts français [illegible] Capt. Gustave Dupont.

Pour Bordeaux.

Le navire français FORMOSA, de 1,000 tonneaux [illegible] COLSENBUCH & HEATH. [illegible]

Demande de Pharmacien.

On demande [illegible]

AVIS.

P. AUGUSTE [illegible]

Appartements et Cottages à Mandeville.

[illegible]

AVIS.

[illegible] F. L. R. POITIER.

G. W. DUNBAR & SON

SIROPS DE FRUITS

[illegible]

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs d'E. TURPIN (RED STORE).

98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaillé avec Première au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. SIROPS en Jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité. Importateurs de jus de fruits, tels que: FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co., RED STORE, Rue Vieille-Levée ... 98

W. H. HENNING, No. 35 DE LA RUE DU CAMP, Nlle-Orléans.

Seuls Agents, sur ce marché, des vins suivants:

CHAMPAGNE. Moet & Chandon, Grand Vin Impérial, [illegible]
VINS MOUSSEUX. C. LAURENT. VINS HOCK DU RHIN, Moselle et Mousseux. [illegible]
VINS DE BOURGOGNE. [illegible]
VINS BLANCS. VINS ROUGES EN FUTAILLES. VINS BLANCS EN FUTAILLES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans, No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant: [illegible]

PAUL FOURCHY, Président. G. W. NOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible] R. GEO. CUVELLIER, Notaire Public.

Avertissement. [illegible] PATENT BOTTLE STOPPER [illegible]

Bonne Occasion. [illegible] TILDEN & CO.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 191 et 193, rue Vieille-Levée, 191 et 193.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE.

On y fabrique continuellement Du Candi en gros et en petits bâtons, [illegible]

Sirops de Fruits. FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATURES, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 191 et 193 de la rue Vieille-Levée.

Si vous voulez acheter un chapeau GREELEY

[illegible]

POUR TOUJOURS

[illegible] C. LAZARD. [illegible]

Chaux de l'Alabama—Ciment. [illegible] SAM'L JAMISON, Au No [illegible] de la rue Carondelet.

Pharmacie à la Baie St-Louis.

M. E. DELERY a l'honneur d'annoncer [illegible] UNE PHARMACIE [illegible] MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX [illegible] BAUME PECTORAL AUX NATIFS INDIENS DE LAPLACE [illegible]

AVIS.

Le public est prévenu que les [illegible] FRANÇOIS LACROIX.

CAZAUX & VERGNOLE IMPORTATEURS. VINS, LIQUEURS, &c., ET FABRICANTS DE SIROPS. [illegible] Vieille-Levée.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans. Bureau, No 20 du Passage de la Bourse. PREMIER ÉTAT TRIMESTRIEL. [illegible] C. CAVAROC, Président. G. LAMAUX, Secrétaire.

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane. [illegible] HOWARD SIMMONS & Co. [illegible]

Sauvez vos jours et vos propriétés. HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE. [illegible] BOSTICK & SEYMOUR. [illegible]

J. E. MERILH & Co. 172 Rue Poydras 172 MARCHANDS, EN GROS ET EN DÉTAIL, [illegible]

Avis de Société. Les soussignés [illegible] J. F. MALCAMPO [illegible] F. SANCHO [illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

Hôtel de la Grande-Ile, GOLFE DU MEXIQUE. [illegible] E. MARBOT, Propriétaire.

HOTEL BARNES, A Mississippi City. [illegible] W. A. HURD & CO.

BAIE ST.-LOUIS. PENSION PRIVÉE. [illegible] M. CANTON [illegible]

BILOXI. HOTEL RAMBAUT. [illegible]

BILOXI. M. C. BOULOT [illegible]

Restaurant Cosmopolitain, [illegible] RUE ROYALE [illegible] LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER. [illegible]
A Vendre. [illegible]
A LOUER. [illegible]
A Louer. [illegible]
A Vendre. [illegible]
A Louer. [illegible]
A Vendre. [illegible]
A Louer. [illegible]
A louer. [illegible]
A louer. [illegible]

Bazar de St-Martinville.

L'OUVERTURE du BAZAR au profit de L'INSTITUT DES JEUNES DEMOISELLES DE ST-MARTINVILLE, [illegible] ST-LAURENT, est renvoyée au 7 JUILLET prochain. [illegible]

Le Magasin Rouge No 3, AU MARCHÉ FRANÇAIS. [illegible]

Capsules à 3,000,000 CAPSULES FRANÇAISES [illegible]

Jument trouvée. [illegible]

[illegible] ASSOCIATION DES POMPIERS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS [illegible] LOUIS BARNETT [illegible]

Attention! [illegible] ALEXANDRE DUCHIRON, Président. [illegible] JOHN MAILHES, FRANÇ. McGROIN, VICTOR TANNER, JOHN DUTREY [illegible]

CHAUSSURES FRANÇAISES [illegible]

SERVICE FUNÈBRE. [illegible] FRANÇOIS DIDIER. [illegible]

SERVICE FUNÈBRE. [illegible]

Décédé, dans cette ville, le [illegible] courant, à l'âge de [illegible] ans, le Docteur CHARLES [illegible], natif de [illegible] Louisiane depuis [illegible]